



Comment acquérir a la signature d'un compte de son mari si pas

Par **caloute**, le **08/11/2011 à 10:45**

Bonjour,
mon papa a été victime d'un AVC et reste hémiplégique avec un degres élevé, plus de parole très peu de geste, il n'a pas donner procuration bancaire a ma maman, aujourd'hui a des factures de soins a régler quelle sont ses droits
merci de votre réponse
cordialement

Par **mimi493**, le **08/11/2011 à 10:48**

S'il n'est plus en état de donner procuration, il faut le faire mettre sous tutelle